



## COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Epée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : [contact@college-st-regis.fr](mailto:contact@college-st-regis.fr)



Le Puy-en-Velay, le 4 décembre 2025

### A la découverte des institutions européennes ...

Chers parents,

Votre enfant est inscrit au séjour culturel qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 7 février 2026 et qui lui permettra de découvrir les villes de **Strasbourg** et **Bruxelles** **autour des institutions européennes**.

#### TRAJET

- le départ est prévu le **dimanche 1<sup>er</sup> février** sur le parking d'Aiguilhe (Avenue de Bonneville) : **mise en place à 20h30 pour un départ à 21h précises.**
- le **petit-déjeuner** du lundi 2 février ainsi qu'une **gourde** sont à prévoir dans un sac à part. Ce sac restera dans les soutes du car, aucune nourriture n'étant autorisée à l'intérieur du car. Ce sac sera utilisé les jours suivants afin de transporter le pique-nique fourni. Les élèves qui souhaitent apporter des livres, jeux et des affaires nécessaires pour le trajet doivent prévoir un autre petit sac ou une sacoche qui restera en permanence avec eux pendant 5 jours et qui contiendra donc tous les effets personnels.
- le retour est fixé **au samedi 7 février vers 0h30** sur le parking d'Aiguilhe (Avenue de Bonneville)

#### DIVERS

- **Argent de poche** : vous pouvez prévoir, si vous le souhaitez, une somme de 15€ à 45€ environ. L'argent de poche est une somme réservée aux dépenses personnelles, les accompagnateurs n'en sont pas responsables. Il en va de même pour les appareils photos, les bijoux etc ...
- **Santé** : Nous ne sommes pas habilités à délivrer des médicaments. Si votre enfant suit un traitement, il doit bien évidemment l'apporter accompagné de l'ordonnance. Nous vous conseillons aussi de glisser dans le sac des médicaments de première utilité si votre enfant a l'habitude d'en prendre en cas de douleurs diverses (maux de tête, de ventre, mal des transports ...). Si votre enfant souffre d'une allergie ou s'il suit un régime alimentaire particulier, merci de nous le signaler sur le coupon joint. Merci aussi de préciser sur le coupon santé un éventuel traitement ou problème de santé qui nécessite une attention particulière.
- Les accompagnateurs renseigneront le collège chaque jour sur le déroulement du séjour. Les nouvelles seront consultables sur le site du collège. Les professeurs disposeront du téléphone portable du collège joignable uniquement en cas de problème majeur. Le numéro vous sera communiqué par Ecole directe avant le départ. Nous conseillons à votre enfant de le noter sur son livret de voyage. Les professeurs mettront ce téléphone à disposition des élèves qui souhaitent appeler leurs familles.

#### Consignes afin que ce séjour se déroule parfaitement bien :

En voyage, chacun sera l'ambassadeur de la France et de son collège ; le comportement dans le car, à l'hôtel et lors des visites doit être exemplaire. Nous vous demandons :

- de faire preuve de gentillesse ; d'être polis et obéissants ;
- de respecter la ponctualité des horaires et les consignes ;
- de bannir de votre langage et de votre comportement toute vulgarité ;
- d'avoir en toute circonstance une attitude positive pour tirer le meilleur de ce voyage culturel.

**Tout débordement ou manquement sera très sévèrement sanctionné.**

**Une charte de bonne conduite est jointe à ce courrier.**

Nous joignons **le programme du séjour** ; merci de compléter et de rapporter les documents (l'autorisation de transport, l'autorisation d'hospitalisation ; une charte de bonne conduite ; coupon santé) au plus tard pour le 15 décembre 2025

Nous nous tenons à votre disposition pour des renseignements complémentaires.

L'équipe pédagogique

## **PROGRAMME DU VOYAGE STRASBOURG - BRUXELLES DU 1<sup>er</sup> au 7 février 2026**

### **DIMANCHE 1<sup>er</sup> FEVRIER 2026**

Départ du parking d'Aiguilhe (Avenue de Bonneville) à 21h

### **LUNDI 2 FEVRIER 2026**

#### **Petit-déjeuner tiré du sac**

Matin : Visite guidée de la ville de Bruxelles Capitale de l'Europe

Déjeuner

Après-midi : Visite de Choco-Story Brussels

Dîner et nuit

### **MARDI 3 FEVRIER 2026**

Petit-déjeuner à l'hôtel

Matin : Visite de la Maison de l'Histoire Européenne

Déjeuner : panier repas (fourni)

Après-midi : Visite du Centre Belge de la Bande Dessinée

Dîner et nuit

### **MERCREDI 4 FEVRIER 2026**

Petit-déjeuner à l'hôtel

Matin : Route vers Strasbourg

Déjeuner : panier repas (fourni)

Après-midi : Jeu « Eurodéfi » CIIE (1er groupe) / Visite du Parlement Européen (2è groupe)

Dîner et nuit

### **JEUDI 5 FEVRIER 2026**

Petit-déjeuner à l'hôtel

Matin : Visite du Parlement Européen (1er groupe) / Jeu « Eurodéfi » CIIE (2eme groupe)

puis Jeu de piste dans le quartier européen

Déjeuner : repas au Restaurant Universitaire (CROUS)

Après-midi : Visite guidée de la ville de Strasbourg (Cathédrale, Vieille Ville...)

Dîner et nuit

### **VENDREDI 6 FEVRIER 2026**

Petit-déjeuner à l'hôtel

Matin : Visite d'un cimetière militaire

Déjeuner : panier repas (fourni)

Après-midi : Visite de l'ancien Camp de Natzweiler-Struthof

Dîner : panier repas (fourni)

### **SAMEDI 7 FEVRIER 2026**

Arrivée prévue vers 0h30 au Puy-en-Velay

## **DOCUMENTS A RENDRE LE LUNDI 15 DECEMBRE 2025**

### **ENGAGEMENT DE BONNE CONDUITE durant le séjour à Strasbourg-Bruxelles du 1er au 7 février 2026**

Je, soussigné(e)....., élève en classe de ..... m'engage à avoir une conduite correcte et un comportement irréprochable dans le car, en famille, lors des visites et pendant les moments de « temps libre », à respecter les consignes données par les adultes, à respecter les horaires, à bannir toute grossièreté de mon langage, à respecter les règles essentielles de savoir-vivre et de sécurité nécessaires à la vie d'un groupe.

Si je ne respecte pas mon engagement, je sais que je m'expose à de sévères sanctions.

**Date et signature des parents :**

**Date et signature de l'élève :**

### **AUTORISATIONS D'HOSPITALISATION ET DE TRAJET EN CAR**

Nous soussignés, ..... parents de ..... en classe de 3ème ..... donnons l'autorisation de faire hospitaliser notre fils/ fille en cas d'urgence lors du séjour à Strasbourg-Bruxelles du 1<sup>er</sup> au 7 février 2026.

Nous soussignés, ..... parents de ..... en classe de 3ème ..... donnons l'autorisation pour que notre fils/ fille participe au séjour à Strasbourg-Bruxelles du 1<sup>er</sup> au 7 février 2026 et effectue en car les trajets au cours du séjour.

**Signature des parents :**

### **FICHE SANITAIRE**

Veuillez préciser ci-après si votre enfant a un PAI, un traitement, des allergies, ou un régime particulier :

.....  
.....  
**Signature des Parents :**

### **DOCUMENTS INDISPENSABLES AU SEJOUR A REMETTRE AU PLUS TARD LE LUNDI 12 JANVIER 2026**

- La pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- La carte européenne de santé.

**ATTENTION ! Aucun élève ne sera autorisé à monter dans le car sans ces documents.**